

MAIRIE
DE**CARLENCAS ET LEVAS**2 bis, Chemin des Causses
34600 CARLENCAS et LEVAS
Tél. 04.67.95.14.19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022-05-23/2

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE 23 MAI, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CARLENCAS-ET-LEVAS, DÛMENT CONVOQUÉ S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME TOLUAFE SYLVIE, MAIRE.

Objet : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9
demande de Date de convocation du conseil municipal : 17/05/2022
subvention auprès du
Conseil Départemental
pour la réfection du
mur du cimetière, des
cheneaux de l'église et
l'aménagement d'un
parking.

PRÉSENTS : MMES. TOLUAFE Sylvie, Maire - RADURIAU Linda, 3ème Adjointe - ARNAUD Émilie ;
 MMS. POUJOL Cédric, 1^{er} Adjoint - BOUCHET Joël

ABSENTS EXCUSÉS :
 M. ALZIEU Marc, 2^{ème} Adjoint, a donné procuration à Mme ARNAUD Emilie - M. FIGAROL Gérard a donné procuration à Mme RADURIAU Linda - M. GIMENO Michel a donné procuration à Mr POUJOL Cedric

ABSENT NON EXCUSÉ : MITTENAERE Johnny

Secrétaire de séance : Mr Joël Bouchet
 Rapporteur : Madame Toluafe Sylvie, Maire

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet cité en objet et présente les devis :

SARL FERRINI et FILS	28830.00 H.T.	34596.00 T.T.C
SARL FERRINI et FILS	18847.52 H.T.	22617.02 T.T.C
SUD ENVIRONNEMENT	13084.00 H.T.	15700.80 T.T.C
Dépense imprévue à hauteur de 10%	6076.15 H.T.	7291.38 T.T.C

Soit total de dépenses de : 66 837.67 H.T.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide auprès du Conseil Départemental, la plus élevée possible, pour la réalisation du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents à cette demande d'aide pour les travaux cités en objet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
 Madame TOLUAFE Sylvie,
 Le Maire,

